

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **ROGE2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	

## ROGE2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le Master vous propose

- la maîtrise approfondie d'une langue germanique (anglais, allemand, néerlandais) et d'une langue romane (français, espagnol, italien) . Les combinaisons allemand-italien et néerlandais-italien ne sont pas organisées.
- l'étude approfondie de la culture, de la linguistique et de la littérature des deux langues étudiées ;
- de développer un savoir-faire critique, analytique et synthétique de haut niveau ;
- de vous spécialiser dans un domaine professionnel où vous pourrez valoriser vos compétences.

#### Votre profil

Vous

- êtes bachelier en langues et lettres modernes et souhaitez approfondir votre maîtrise de deux langues modernes ;
- avez affermi votre goût pour les questions littéraires ou linguistiques et souhaitez vous spécialiser dans vos domaines de prédilection ;
- souhaitez suivre une formation de qualité dans un environnement de travail stimulant ;
- désirez orienter votre formation vers l'exercice de vos compétences en milieu professionnel.

#### Votre programme

Vous perfectionnerez votre maîtrise des deux langues étudiées. Au terme de votre formation, vous atteindrez dans ces deux langues le niveau européen de « l'utilisateur expérimenté ».

Pour atteindre cet objectif, votre formation sera axée sur la pratique : cours de langue assurés dans la langue cible, exercices en laboratoire de langue, travaux personnels et séminaires sur des questions approfondies, rédaction de votre mémoire dans une des deux langues étudiées, possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger (ERASMUS), etc.



8.3. Problématiser une question de recherche en tenant compte du rapport du langage au contexte.

8.4. Problématiser une question de recherche adaptée au corpus littéraire considéré.

9. Maîtriser à un niveau d'expertise, au moins au niveau C1 du [Cadre européen de référence pour les langues](#), les deux langues étudiées, à l'oral comme à l'écrit, sur les plans normatif et argumentatif, avec une excellence communicative en termes de formulation de la pensée, de capacité de lecture, de compréhension de différents types de textes et de rédaction.

9.1. Participer avec aisance à des communications interactives relevant de la vie sociale, professionnelle et académique ;

9.2. S'exprimer par écrit sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée, maîtriser le vocabulaire académique et les outils d'organisation et de cohésion du discours ainsi que des composantes du discours scientifique ;

9.3. Comprendre sans difficulté des présentations complexes en langues étrangères, même si elles sont exprimées dans une langue un peu déviante par rapport à la langue standard ;

9.4. Comprendre et analyser une grande gamme de textes longs et exigeants et de productions orales, ainsi que saisir dans le détail des significations implicites et des raisonnements scientifiques.

10. Développer un savoir et une approche réflexifs et critiques, scientifiquement fondés, à partir de l'étude de la littérature, de la langue et de la culture qui permettent de devenir un acteur de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, critique (envers les autres et soi-même), ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques et scientifiques.

10.1. Intervenir dans différents environnements professionnels ou un spécialiste du discours et de la culture peut apporter une expertise.

10.2. Contribuer à la création scientifique de savoirs sur la langue.

10.3. Contribuer à la création scientifique de savoirs sur la littérature.

#### 11. S'il choisit la finalité approfondie :

11.1. Développer une maîtrise spécialisée des théories linguistiques et littéraires ;

11.2. Contribuer à la production, l'analyse critique, l'évaluation et la diffusion de connaissances nouvelles et complexes ;

11.3. Résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation ;

11.4. Intégrer des savoirs multiples et développer un rapport critique et créatif au savoir.

#### 12. S'il choisit la finalité didactique :

12.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;

12.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;

12.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

#### 13. S'il choisit la finalité spécialisée : langues des affaires :

13.1. Communiquer à l'oral avec aisance et de manière stratégique dans les langues étudiées au sein d'une entreprise ou organisation dans un contexte national et/ou international et multiculturel ;

13.2. S'intégrer et collaborer au sein d'une équipe dans un contexte national et/ou international et multiculturel ;

13.3. Comprendre et rédiger une large gamme de textes relevant du domaine économique et/ou commercial dans les langues étudiées ;

13.4. Commenter les réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays des langues étudiées et de décrire avec précision les institutions politiques, les différents acteurs sociaux (patronat, syndicats etc.) et les grandes questions de société débattues dans les pays des langues étudiées.

#### 14. S'il choisit la finalité spécialisée : sciences et métiers du livre :

14.1. Diriger ou coordonner les centres assurant la collecte, la conservation, la gestion et la valorisation d'éléments du patrimoine, tant sur supports écrits que sur supports relevant des nouvelles technologies ;

14.2. Assurer la conception et la diffusion de livres et autres médias.

## ROGE2M Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

#### Tronc Commun [75.0]

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]

Bloc  
annuel

1 2

○ LGERM2732	Nederlandse literatuur : Hedendaagse Nederlandstalige literatuur	Stéphanie Vanasten	NE [q1] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LGERM2736	Nederlandse literatuur in intercultureel perspectief : vertaling en Cultural Transfers	Stéphanie Vanasten	NE [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LGERM2835	Nederlandse taalkunde: morfosyntactische, fonetische en syntactische aspecten van het Nederlands als vreemde taal	Philippe Hilgsmann	NE [q1] [15h] [5 Crédits]	X	X

## ⊗ Études françaises

De 20 à 25crédit(s)

## ○ 3 cours parmi

⊗ LROM2171	Lexicologie	Cédric Fairon	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LROM2151	Linguistique du texte	Anne-Catherine Simon	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⊗ LROM2180	Le français dans l'espace francophone	Philippe Hambye			

## **Liste des finalités**

---

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

**En 2024-25**

⌘ LROM2854

L'Italia nel mondo : percorsi letterari e culturali comparati





Bloc  
annuel

1 2

## O Stage d'observation et d'enseignement dans une langue romane

⌘ LLMOD9006	Stage d'observation et d'enseignement en espagnol	Barbara De Cock (coord.)	ES [q1+q2] [25h] [2 Crédits] 🌐	x
⌘ LLMOD9007	Stage d'observation et d'enseignement en italien <i>A partir de 2024-25, la didactique de l'italien ne sera</i>			



## Finalité spécialisée : Langues des affaires [30.0]

Cette finalité développe des compétences à la communication dans l'entreprise dans deux langues (anglais, néerlandais, allemand, français) ainsi que la maîtrise des réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays dont la langue est étudiée.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

#### o Stratégies de communication orale dans l'entreprise (12 crédits)

L'étudiant choisit 12 crédits en fonction des deux langues choisies. Il convient de noter que les deux parties doivent être suivies la même année académique.

⊗ LMULT2414	Mündliche Kommunikationsstrategien im Betrieb : Deutsch (Teil 1)	Manon Hermann Ann Rinder	DE [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LMULT2415	Mündliche Kommunikationsstrategien im Betrieb : Deutsch (Teil 2)	Manon Hermann Ann Rinder	DE [q2] [7.5h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LMULT2424	Oral business communication techniques in English (Part 1)	Stéphanie Brabant Sylvie De Cock Katherine Opello	EN [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LMULT2425	Oral business communication techniques in English (Part 2)	Stéphanie Brabant Sylvie De Cock Katherine Opello	EN [q2] [7.5h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LMULT2434	Mondelinge communicatiestrategieën in het bedrijf: Nederlands (Deel 1)	Anne Goedgezelschap Sara Jonkers	NL [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LMULT2435	Mondelinge communicatiestrategieën in het bedrijf: Nederlands (Deel 2)	Anne Goedgezelschap Sara Jonkers	NL [q2] [7.5h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LROM2660	Stratégies de communication orale dans l'entreprise : français	Thomas François	FR [q1] [22.5h+22.5h] [6 Crédits] 🌐	X	X

#### o Compréhension à la lecture et extension lexicale : textes économiques et commerciaux (8 crédits)

L'étudiant choisit deux cours parmi :

⊗ LMULT2213	Leseverstehen und Wortschatzerweiterung : deutsche Wirtschafts- und Handelstexte	Marie-Luce Collard	DE [q1] [22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LMULT2223	Reading comprehension and vocabulary extension: economic and commercial texts in English	Marie-Aude Lefer (supplée Sylvie De Cock)	EN [q1] [22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LMULT2233	Leesvaardigheid en woordenschatuitbreiding: economische en commerciële Nederlandse teksten	Marlène Vrancx	NL [q1] [22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LROM2670	Les textes économiques et commerciaux en français : genres de discours et questions de terminologie	Thomas François	FR [q1] [22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X

#### o Réalités économiques, juridiques, sociales et politiques (10 crédits)

L'étudiant choisit deux cours parmi :

⊗ LMULT2411	Wirtschaftliche, juristische, soziale und politische Gegebenheiten der deutschsprachigen Länder	Dany Etienne	DE [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐		
-------------	---	--------------	---------------------------------	--	--



### ***Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre [30.0]***

---

Cette finalité vise à acquérir une connaissance globale des métiers d'éditeur et de libraire, en particulier dans l'espace belge francophone. Les unités d'enseignement interrogent l'industrie des biens culturels dans un contexte d'industrialisation du marché du livre et de la mutation du secteur vers le support numérique.

La connaissance du milieu professionnel est assurée par des travaux pratiques inclus dans les cours, notamment des visites d'entreprises liées à la chaîne du livre et des exercices pratiques de la publication assistée par ordinateur, ainsi que par un stage dans une maison d'édition/de distribution ou une librairie.

**L'étudiant-e qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc (pour autant que l'étudiant-e ait suivi en bloc 1 tous les cours obligatoires à l'UCLouvain). Cependant, tous les cours de la finalité spécialisée doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain et avant d'entamer le stage.**

○ Obligatoire

⊗ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

## COURS AU CHOIX [15.0]

---

### Cours au choix [15.0]

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  -
-











## ROGE2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2<sup>o</sup> cycle universitaire
- > Diplômés de 2<sup>o</sup> cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

### Conditions d'accès spécifiques

1<sup>o</sup> Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2<sup>o</sup> Les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans une langue germanique (parmi anglais, allemand, néerlandais) de niveau **C1 en réception** (compréhension écrite et orale) et **B2 en production** (écrite et orale) du [Cadre européen commun de référence](#).

Les candidats devront également apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans une langue romane (parmi le français, l'espagnol, l'italien) de **niveau B2 (si espagnol ou italien) ou C1 (si français)** (\*) du [Cadre européen commun de référence](#).

Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies que ce soit pour la langue germanique ou pour la langue romane (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'anglais : IELTS, TOEFL ibt, TOEIC, Cambridge English ([comment trouver un centre d'examen près de chez vous](#)).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le néerlandais : CNaVT ou équivalent(\*\*)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'allemand : TestDaF, GOETHE-ZERTIFIKAT(\*\*)

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : DALF ou TCF

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'espagnol : DELE B2, SIELE B2 (\*\*)(<https://siele.org/fr/examen>)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'italien : CELI 3, CILS 2, DILI B2(\*\*)

(\*) Dans le cas où la langue française n'est pas choisie comme langue majeure du programme, les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#). Cette preuve peut être apportée par un test officiel (DALF, DELF, TCF,...) ou une attestation de suivi de cours.

(\*\*)À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme, relevés de notes, attestation de l'Université) **peut** être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

**3/3 l'étudiant, attesté**



	et à condition qu'il ait suivi, dans le cadre de son bachelier, une combinaison de langues offerte dans le master		Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
<a href="#">Bachelier en traduction et interprétation (St-Louis Bruxelles)</a> <a href="#">Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle] (St-Louis Bruxelles)</a>	S'il a étudié une langue germanique (allemand/anglais/néerlandais) et une langue romane (espagnol/italien) et que cette combinaison correspond à une combinaison de langues offerte dans le master	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier (selon les <a href="#">combinaisons de langues offertes</a> ). De 15 à 30 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	À condition qu'il ait suivi, dans le cadre de son bachelier, une combinaison de langues offerte dans le master	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier (selon les <a href="#">combinaisons de langues offertes</a> ).  Voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>
Bachelier en traduction et interprétation	S'il a étudié une langue germanique (allemand/anglais/néerlandais) et une langue romane (espagnol/italien) et que cette combinaison correspond à une combinaison de langues offerte dans le master	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier (selon les <a href="#">combinaisons de langues offertes</a> ). De 15 à 30 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir



L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

### Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

### Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be).



## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

Les multiples parcours proposés dans les finalités et les cours au choix offrent de nombreuses occasions de rendre l'étudiant de plus en plus « responsable de sa formation » et en même temps de ses choix progressifs de vie professionnelle.

Les différents domaines d'études du programme offrent en effet un ensemble de cours cohérent. Dans les modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité, il y a la possibilité d'inclure dans le programme des cours d'autres disciplines (volet optionnel). Certaines finalités — comme certains modules de cours : traitement automatique du langage, littérature, etc. — sont clairement interdisciplinaires (sciences et métiers du livre, langues des affaires, enseignement du français langue étrangère). En fin de compte, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours interdisciplinaires du programme) qui sera déterminant.

Un deuxième point fort est la variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : l'utilisation des multi-médias pour les cours en langues étrangères, l'exploitation des possibilités offertes par Moodle, et l'alternance entre enseignement transmissif et guidance plus centrée sur les étudiants.

Un troisième point est la diversité de situations d'apprentissage : travail individuel et en groupes, en séminaires et cours magistraux, et le tutorat pour le mémoire.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année académique (évaluation permanente).

L'étudiant rédige son mémoire de master dans une des deux langues inscrites à son programme et y adjoint un résumé en français.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Dans le cadre de leurs études, les étudiant-es du programme de [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) sont encouragés à :

- effectuer **un séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde grâce au programme FAME/Mercator, ou
- effectuer **un séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica, et/ou
- effectuer **un stage** en Belgique ou à l'étranger, dans la perspective de leur mémoire de fin d'étude et/ou dans le cadre de leur finalité.

Le séjour d'étude peut être combiné avec un stage.

Le séjour d'études est conseillé au second quadrimestre du premier bloc annuel ou au premier quadrimestre du second bloc annuel.

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)



## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

#### Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [pierre.piret.rom@uclouvain.be](mailto:pierre.piret.rom@uclouvain.be)

Jury

- Président: [pierre.piret.rom@uclouvain.be](mailto:pierre.piret.rom@uclouvain.be)
- Secrétaire: [Barbara De Cock](#)
- 3e membre du jury restreint: [Fanny Meunier](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)